

**Alexandra VALETTA - ARDISSON**

Députée des Alpes-Maritimes

Monsieur Nicolas HULOT  
Ministre d'Etat  
Ministre de Transition Ecologique  
et Solidaire  
246 boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

*N/Réf. : AVA / CL / SC*

*Objet : Transports – Asphixie de 3 Vallées*

Paris, le 2 octobre 2017

Monsieur le Ministre d'Etat,

J'attire votre attention sur la situation particulièrement préoccupante des Vallées de la Roya, de la Bevera et des Paillons.

À la désertification rurale s'ajoutent les tensions récentes relatives aux flux migratoires, mais également les difficultés liées à la mobilité qui pénalisent les populations depuis de nombreuses années, que ce soit au niveau ferroviaire ou routier.

Au niveau routier, la Vallée de la Roya est desservie par une route départementale sinueuse et étroite qui traverse une grande partie des villages qui la compose.

La pression sur le transport international est telle que désormais les poids lourds empruntent cet axe pour contourner, vraisemblablement pour des raisons économiques, l'autoroute italienne qui était jusqu'à maintenant privilégiée entre Turin et Savone.

Outre l'augmentation du trafic et ses risques inhérents, les nuisances dans la vallée sont d'ores et déjà bien réelles : pollutions, embouteillages, accidents, dépréciation des biens immobiliers, impact sur les chaussées et les canalisations dont la charge de l'entretien incombe aux contribuables. Cela représente un véritable fléau pour un tourisme vert et le développement économique raisonné...

Les maires ont entrepris différentes démarches administratives afin de limiter le tonnage des véhicules dans ce secteur mais à chaque fois ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir de la Préfecture.

Quant à la vallée des Paillons, il y a une véritable asphyxie aux heures de pointes liée notamment à la densité du trafic routier qui sature la « Pénétrante » desservant cette vallée. Ces problèmes pourraient être en partie solutionnés par l'élargissement de cette voie pour en fluidifier le trafic ainsi que par une optimisation de la ligne de chemin de fer en renforcement les rotations horaires.



Au niveau ferroviaire justement, la ligne transfrontalière Nice-Breil-Sur-Roya et Vintimille Breil-Sur-Roya en direction de Cuneo est une ligne internationale qui relie le Piémont à la Méditerranée. Cette ligne, qui dessert ces 3 vallées, est plus que jamais un axe structurant pour un développement économique et touristique de pleine nature. Elle permet également de satisfaire la mobilité des populations dont les bassins d'enseignement et d'emplois sont principalement à Nice, Monaco et Menton.

Même si aujourd'hui des travaux sont entrepris sur cette ligne, il semblerait que ces derniers ne permettront pas aux trains de rouler à leur vitesse initiale et ne permettent pas non plus de rassurer la population quant à sa pérennisation.

Pour rappel, cette ligne ferroviaire détruite pendant la Seconde Guerre mondiale fut reconstruite par l'Italie et remise en service en 1979. C'est en effet dans le cadre des dommages de guerre que la convention internationale signée entre la France et l'Italie le 24 juin 1970, imposa à notre voisin transalpin, le coût financier de l'entretien sur le territoire français entre Tende et Breil-sur-Roya.

Dans l'intérêt des habitants de ce territoire, il faudrait envisager une renégociation de cette Convention, qui près d'un demi-siècle après sa signature, n'a sur certains points plus de sens.

La conférence intergouvernementale des Alpes du Sud ayant beaucoup travaillé sur ce sujet, je souhaiterais si cela est possible y être intégrer afin de participer pleinement aux discussions et négociations en cours et faire avancer ce dossier.

Vous l'aurez compris Monsieur le Ministre, ce territoire aux portes du Mercantour et abritant la Vallée des Merveilles est aujourd'hui menacé d'asphyxie et malheureusement, sur une partie, de désertification.

Ce territoire aurait besoin que le gouvernement et plus précisément le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire se saisisse de ce dossier afin de pérenniser cette « ligne de vie » et monte, en partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels et privés, un grand projet de développement écologique, touristique et économique. Cela ne pourra se faire qu'avec le soutien de l'Etat pour impulser toute la dynamique nécessaire à sa réalisation.

Vous remerciant par avance de bien vouloir répondre à cet appel au secours afin d'éviter que ce territoire de toute beauté mais si fragile ne se meurt petit à petit.

Aussi, je souhaiterais avoir une audience avec l'un de vos conseillers dédiés afin de faire le point sur ces sujets dans les meilleurs délais.

Dans l'attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de ma plus haute Considération.

Bien à vous,  
*Alexandra VALETTA - ARDISSON*

